



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2108

Soutien à la vie associative ou structures assimilées relatif à l'action internationale - Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets internationaux (AAPI) 2022 phase 2 et lancement de l'appel à projets internationaux 2023 avec de nouvelles modalités

Cabinet du Maire

Service des Relations Internationales

Rapporteur : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMIN, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2108 - SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE OU STRUCTURES ASSIMILEES RELATIF A L'ACTION INTERNATIONALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX (AAPI) 2022 PHASE 2 ET LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX 2023 AVEC DE NOUVELLES MODALITES (CABINET DU MAIRE - SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales définit les principes et le cadre de l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT).

Engagée dans des partenariats de territoire à territoire, la Ville de Lyon a une longue tradition d'échanges internationaux. Dans ce cadre, elle contribue, à son échelle, sur la base de ses compétences et en lien avec les acteurs de son territoire, à répondre aux défis du XXI^{ème} siècle : innovations et adaptation face au dérèglement climatique, conséquences des instabilités géopolitiques mondiales, interdépendances socio-économiques, développement de l'emploi ou mieux vivre ensemble, etc. en concourant, notamment, aux dix-sept objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les membres des Nations Unies pour un monde plus juste et plus solidaire.

Elle peut soutenir, grâce à des subventions, des actions menées par des acteurs locaux du territoire, en cohérence avec les principaux axes stratégiques de la Ville de Lyon en matière d'enrichissement de ses relations internationales : renforcement des coopérations bilatérales, sensibilisation à l'interculturalité et développement de l'appartenance européenne, notamment des plus jeunes et des moins favorisés, en contribuant, entre autres choses, à la mobilité européenne et internationale, internationalisation du territoire et valorisation de son internationalité, promotion de la francophonie et de ses missions, à l'image de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits humains.

Depuis 2017, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont lancé une procédure commune d'appel à projets internationaux (AAPI) pour l'attribution et le financement des subventions relevant de leurs compétences communes ou respectives.

La reconduction pour l'année 2022 ainsi que les modalités d'organisation d'un nouvel appel à projets internationaux, selon une procédure commune avec la Métropole de Lyon, ont été approuvées par la délibération n° 2021/1177 adoptée en Conseil municipal du 30 septembre 2021.

I- Rappels sur l'appel à projets internationaux

- **Cadre**

Cet appel à projets commun de la Ville et de la Métropole de Lyon a été conçu pour répondre aux objectifs suivants :

- stimuler l'engagement de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse, face aux défis sociétaux du XXI^{ème} siècle ;
- faire émerger des dynamiques d'actions renouvelées, innovantes et concertées dans le cadre des compétences et des intérêts de la Ville et de la Métropole de Lyon ;
- structurer l'accompagnement des porteurs de projets du territoire et soutenir une plus forte efficacité collective ;
- optimiser l'impact local des actions collectives dans une cohérence entre ici et là-bas.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations, aux groupements d'intérêt public, établissements publics domiciliés ou ayant leur siège social sur le territoire de la Ville et de la Métropole de Lyon ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt local de la Ville.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'une des quatre thématiques suivantes :

- 1° - Dynamiques d'internationalité sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon ;
- 2° - Développement et promotion de la francophonie sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon ;
- 3° - Dialogue des cultures par l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale, sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon et sur les territoires partenaires ;
- 4° - Projets de solidarité internationale menés avec des territoires émergents sur la base d'échanges réciproques et solidaires, visant à favoriser le développement local et l'autonomie des populations.

Chaque projet retenu peut être subventionné par la Ville de Lyon ou conjointement par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon. Dans les deux cas, le montant total des subventions accordées est plafonné à 50 % des dépenses éligibles du budget global prévisionnel du projet. En conséquence, le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement.

Les dossiers sont instruits par le service commun des relations internationales Ville de Lyon / Métropole de Lyon, dans le respect des objectifs fixés par chaque collectivité sur son champ de compétences.

II- Rappel sur le bilan de l'AAPI 2022 phase 1

Pour la première phase de l'appel à projets 2022, 45 dossiers éligibles ont été reçus, dont 9 présentés par de nouveaux porteurs de projets :

- 14 dossiers sur la thématique de l'internationalité ;
- 6 dossiers sur la thématique de la francophonie ;
- 10 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- 15 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale.

Par délibération n° 2022/1664 adoptée en Conseil Municipal du 31 mars 2022, un soutien a été apporté à 26 structures dans le cadre de cette phase, dont 4 nouveaux porteurs de projets, pour un montant total de 127 500 € répartis comme suit :

- 8 dossiers sur la thématique de l'internationalité ;
- 2 dossiers sur la thématique de la francophonie ;
- 7 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- 9 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale.

La mise en place de l'AAPI a rempli son objectif de générer de nouvelles initiatives au service du développement des territoires et de leurs habitants, ici et là-bas. Ce dispositif permet de mieux accompagner et valoriser les initiatives citoyennes de notre territoire favorisant les échanges internationaux, et d'encourager l'intelligence collective en s'appuyant sur la communauté d'acteurs qui représente un véritable potentiel d'expertise, d'innovation et de mobilisation.

III- Résultats de l'AAPI 2022 phase 2 et proposition de financement

Pour la deuxième phase de l'appel à projets 2022, 77 dossiers éligibles ont été reçus, dont 21 présentés par de nouveaux porteurs de projets :

- 30 dossiers sur la thématique de l'internationalité ;
- 4 dossiers sur la thématique de la francophonie ;
- 17 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- 26 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale.

Il est proposé d'apporter un soutien à 37 structures dans le cadre de cette phase, dont 4 nouveaux porteurs de projets, pour un montant total de 152 500 € répartis comme suit :

- 17 dossiers sur la thématique de l'internationalité ;
- 2 dossiers sur la thématique de la francophonie ;
- 7 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- 11 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale.

17 dossiers sur la thématique de l'Internationalité :

COMPAGNIE HALLET EGHAYAN – 65 rue du Bourdonnais – 69009 Lyon

Poursuite du projet « lettres pour l'Arménie » entre Lyon et les communes de Sévan, Gavar et Erevan en Arménie. Organisation de deux sessions de stages en juillet et novembre 2022 en Arménie pour des étudiants danseurs autour de la création musique et danse, « Sept, les anges de Sinjar », à partir de l'imaginaire et de la mythologie yézidi.

KARAKIB – 21 rue d'Austerlitz - 69004 Lyon

Déclinaison du projet *World Beat Wahad 2022* entre Lyon et le Yabous Center, centre culturel de Jérusalem Est. Ce programme organise des échanges culturels et des ateliers pour enfants dans le domaine de la musique.

**CHAMBRE DE COMMERCE FRANCE ISRAEL AUVERGNE RHONE ALPES –
33 rue Bossuet – 69006 Lyon**

Développement des relations scientifiques, universitaires et culturelles entre l'agglomération lyonnaise et Israël. Le programme 2022 s'articule autour d'échanges de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des sciences du vivant.

REGARD SUD – 1 et 3 rue des Pierres Plantées – 69001 Lyon

22e édition du Festival *Cinéma du Sud*. Cette année 9 long métrages seront projetés à l'Institut Lumière invitant les spectateurs à un tour du monde oriental : Tunisie, Maroc, Algérie, Jordanie, Égypte Irak et Liban.

YERKIR EUROPE – 33 rue Cavenne – 69007 Lyon

« Music action lab women » : Programme de résidences musicales, d'ateliers collaboratifs et d'échanges en Arménie et à Lyon sur le thème des droits des femmes et du dialogue interculturel arméno-turc auprès de publics, acteurs et leaders d'opinion de la société civile.

JEUNES AMBASSADEURS – 3 place de la Bourse - 69002 Lyon

Cérémonie des trophées 2022 des projets portés par les étudiants étrangers vivant à Lyon. Cette année un comité de suivi des projets est mis en place pour accompagner et concrétiser tous les projets innovants au service des Objectifs de Développement Durable.

L'ASSOCIATION DU SUN TRIP – 100 route de Vienne - 69008 Lyon

Sun Trip Alpes 2022 : pour cette 10ème édition, une boucle de 2 500 km est prévue à travers les Alpes entre Lyon et la Slovénie. L'objectif est d'associer un public toujours plus large pour démontrer que le vélo solaire peut permettre à chacun de découvrir l'itinérance à vélo et de grimper les plus grands cols des Alpes.

NOUVEL INSTITUT FRANCO-CHINOIS – 2 Rue Sœur Bouvier – 69005 Lyon

Programmation grand public 2022 autour de l'art contemporain en Chine. Les événements sont proposés sur le site historique et patrimonial du NIFC et à travers le territoire de l'agglomération lyonnaise L'objectif est de maintenir un trait d'union et un outil de rapprochement des cultures entre Lyon et la Chine.

SUPERPOSITION – 24 cours Lafayette – 69003 Lyon

Programmation d'échange d'art urbain à Lyon et Montréal : exposition regards croisés entre artistes lyonnais et artistes montréalais et réalisation d'une fresque murale à l'automne 2022 à Montréal. Résidence et expositions en retour à Lyon au printemps 2023.

GOETHE INSTITUT – 18 rue François Dauphin - 69002 Lyon

Programmation européenne 2022 sur trois thématiques "Écologie et durabilité", "Égalité des chances" et "Innovation", dans le contexte de nos sociétés en crise : comment voulons-nous vivre dans le futur ? Quel rôle pour l'Europe ? Où en est la mobilité des jeunes ?

**PLATEFORME DE LA JEUNE CREATION FRANCO ALLEMANDE – 165
avenue de Saxe - 69003 Lyon**

Danse et lumière : installation lumière et performance dansée par les étudiants de Lyon, de Bucarest et de Leipzig, ville partenaire de la Ville et de la Métropole de Lyon. Cette expérimentation étudiante et interculturelle sera exposée à Lyon pendant la Fête des

Lumières. Les étudiants seront encadrés par leurs professeurs et découvriront la Fête des Lumières.

SENS INTERDITS – 16 rue François Dauphin – 69002 Lyon

Programmation de deux spectacles internationaux dans le cadre du festival « Sens interdits » : 1/ « Histoire d'un chemin ». Voix et silences de la jeunesse face aux violences policières. Travail d'écriture, de mise en voix et en musique proposé aux élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon lors de la tournée de la compagnie franco-grecque KET. 2/ « Lectures Continues » : 24 heures de lectures à Lyon de textes dramatiques du monde et notamment d'Ukraine.

TROI3 – 39 rue Domer – 69007 Lyon

4ème édition Festival International de street art « Peinture fraîche » à Lyon. Festival alliant œuvres et fresques créées en amont, créations en direct face au public, conférences et rencontres avec les artistes, ateliers participatifs ouverts au public. Pour sa quatrième édition, le festival invite 66 artistes interdisciplinaires, dont 10 internationaux.

AFRICA 50 – 14 avenue Berthelot – 69007 Lyon

Programmation 2022 visant à faire découvrir et à partager la culture africaine, caribéenne et océanienne à Lyon. La mise en œuvre de ce projet participe à la construction d'une culture commune et d'une stratégie d'action cohérente afin de créer un espace d'échanges sur la présence de l'Afrique, des Caraïbes et de l'Océan Indien sur le territoire lyonnais.

FASO MONDE – 54 rue Eugène Maréchal - 69200 Vénissieux

Organisation des « Nuits du Faso » en novembre 2022, événement interculturel favorisant le dialogue, l'échange, la transmission et le métissage entre acteurs de domaines artistiques et culturels divers. Il a aussi pour objectif de promouvoir la culture de l'Afrique de l'ouest et notamment du Burkina Faso à travers différentes pratiques comme la musique, la danse, le film documentaire, le conte.

AVF LYON RHONE - 5 place de la Baleine - 69005 Lyon

Accueil des nouveaux arrivants étrangers du monde entier accueillis chaque année sur l'agglomération lyonnaise en les faisant participer à des animations organisées en journées, en soirées et lors de week-ends. Cet accueil leur permet de nouer des liens relationnels et de créer leur propre réseau de connaissances pour une meilleure intégration.

LYON INTERNATIONAL - 7 rue Major Martin - 69001 Lyon

Accueil par les membres de l'association, habitants de l'agglomération lyonnaise, d'étrangers de toute nationalité séjournant à Lyon. Programme de visites, d'ateliers, de réunions et incitation à s'inscrire dans un réseau, pour une meilleure connaissance de la ville et une bonne intégration.

2 dossiers sur la thématique de la Francophonie :

LES ARTPENTEURS – 308 avenue Andreï Sakharov – 69009 Lyon

D'une langue à l'autre : actions fédératrices autour de la francophonie, en s'appuyant sur un dispositif d'expression participative et artistique, sur les arts de la parole, l'expression des langues parlées et de la langue française. Un spectacle multilingue "Le café des langues" inscrit dans l'édition 2023 du festival lyonnais et métropolitain "Magnifique Printemps".

THEATRE DE LA CHRYSALIDE - 41 rue Burdeau - 69001 Lyon

« La Paix ! Signée » : programme de huit mois amenant jusqu'au sommet de la Francophonie de novembre 2022 et visant à développer le théâtre auprès des plus jeunes en Tunisie. Création d'un spectacle avec les enfants de plusieurs écoles publiques tunisiennes, sur le thème de la guerre et de la paix.

7 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale :

MAISON DE L'EDUCATION - 21 rue des tables claudiennes - 69001 Lyon

« De Fable en Fable » : Proposer aux enfants et aux familles une réflexion sur l'apprentissage à Lyon et en territoires palestiniens. Mise en place d'ateliers ludiques et pédagogiques autour de l'expression, du théâtre d'improvisation en lien avec les fables populaires en français et en arabe dans le but de favoriser des échanges entre les enfants. Le projet se décline en 5 phases dans chaque ville : découverte, ateliers littéraires, réalisation d'ateliers, spectacle et correspondances.

CENTRE SOCIAL DUCHERE PLATEAU – 235 avenue du Plateau – 69009 Lyon

« Fii ak Foula » (Ici et là-bas) : projet d'éducation citoyenne et solidaire. Déplacement en octobre 2022 de six jeunes femmes de la Duchère en Côte d'Ivoire pour favoriser les échanges interculturels et participer à l'extension d'une école maternelle. A leur retour, réalisation d'une quinzaine culturelle autour de la Côte d'Ivoire avec les éléments et matériels rapportés par les jeunes (photos, vidéos, podcasts).

ESN COSMO LYON – 25 rue Jaboulay - 69007 Lyon

Objectif de développer l'engagement citoyen chez les jeunes étudiants étrangers et lyonnais soit avant, pendant, ou après une mobilité internationale grâce à trois leviers : l'organisation d'évènements, la diffusion d'outils d'accompagnement de microprojets, l'animation de rencontres. Ce programme permet à la fois de développer les liens entre les étudiants et les habitants du territoire lyonnais, d'enrichir les acteurs du territoire d'une expérience à l'international et de permettre aux jeunes de répliquer ces projets au retour dans leurs pays d'origine.

SERVICE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT (SCD) – 18 rue de Gerland - 69007 Lyon

Nouveau programme « PrODDige 2 » : promouvoir et réaliser les Objectifs de Développement Durable pour innover et grandir ensemble. Ce projet répond au défi de l'appropriation des ODD par les jeunes lyonnais à travers le volontariat international. Sur 3 ans, 3 promotions de 60 volontaires, moitié français.es, moitié étrangers.ères, suivent un parcours de formation d'une durée de 9 mois, autour des ODD.

LES RENCONTRES HETEROCLITES – 33 Avenue Maréchal Foch – 69006 Lyon

Première édition du « Festival Hétéroclite » en novembre 2022 : le festival a pour but de permettre à travers la littérature et les sciences humaines et sociales de favoriser l'émergence d'un débat autour des droits et luttes LGBTIQ+ et féministes, de redonner du souffle à un projet européen progressiste, le tout en mettant un pays à l'honneur chaque année. En 2022, ce sera l'Italie.

REPORTERS SOLIDAIRES – 1 rue de la Victoire – 69003 Lyon

Programme d'échanges entre journalistes français et journalistes africains francophones. Accompagnement dans leur formation en Afrique et à Lyon. Éducation aux médias et à l'information en milieu scolaire.

BUBBLE ART – 28 rue Anatole France - 69100 Villeurbanne

Initiative U-MAN ! : projet de renforcement d'une plateforme radio-vidéo dédiée aux questions humanitaires et écologiques afin de sensibiliser et engager les citoyens en faveur des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Valoriser et diffuser les expériences et actions des organisations humanitaires de la Métropole en faveur des ODD, notamment sur les thématiques de genre, de changement climatique et des migrations. Réalisation d'émissions, de vidéo, organisation d'ateliers de médiation culturelle et diffusion.

11 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale :

SEPR – 46 rue du professeur Rochaix – 69003 Lyon

Création d'un laboratoire d'application de la pâtisserie au Centre d'Enseignement Professionnel Franco-Arménien (CEPFA) d'Erevan créé en 2001 par la SEPR. L'objectif du CEPFA étant de doter l'Arménie d'une structure exemplaire de formation professionnelle, pour permettre aux jeunes arméniens de recevoir une formation qualifiante dans leur pays.

PRISON INSIDER – 100 rue des Fougères – 69009 Lyon

Chiffres, actualités, interviews : l'état des lieux des conditions de détention à travers le monde en 2022. Il s'agit de porter à la connaissance de tous et toutes les dernières informations disponibles sur les conditions de détention dans les prisons de 14 pays après plus de 2 ans de crise sanitaire.

HOSPICES CIVILS DE LYON – 3 quai des Célestins – 69002 Lyon

Programme de coopération hospitalière entre Lyon et l'Arménie pour la prise en charge des blessés de guerre, et plus particulièrement en matière de chirurgie orthopédique des membres supérieurs, traitement de la douleur, infectiologie et rééducation/réadaptation. Mise en œuvre d'une politique de compagnonnage sur trois de ces thématiques.

ALYT – 75 rue des Aqueducs – 69005 Lyon

"Le bien vieillir de nos aînés à domicile". Accompagner collectivement la population vieillissante vietnamienne et leurs aidants, ainsi que palier au risque de diminution de la mobilisation citoyenne, pour accompagner collectivement la population âgée et leurs aidants, en structurant et fédérant le réseau associatif de la région du delta du Mékong au Vietnam.

ALWANE – Palais du Travail - 9 Place du Docteur Lazare Goujon - 69100 Villeurbanne

L'association œuvre en Syrie pour permettre un enseignement et une remise à niveau pour des enfants et adolescents de familles déplacées, déstabilisées et traumatisées en leur offrant un environnement d'enseignement sécurisant. À Lyon, l'association assure une activité de soutien scolaire et un accompagnement vers l'insertion des migrants.

SOLIDARITE AFRIQUE – 13bis rue Girié – 69003 Lyon

« ImpActes » : accompagnement et insertion sociale de jeunes de l'agglomération lyonnaise dans une démarche d'initiation aux ODD pour s'engager dans les défis planétaires actuels et dans des projets de solidarité internationale avec notamment la Cote

d'Ivoire, le Burkina Faso et le Togo. L'objectif étant de transmettre aux jeunes les notions d'entraide, d'engagement et de développement durable, tout en valorisant leur capacité d'action et les compétences acquises.

SOLIDARITE MARATHON DES SABLES – 61 quai Pierre Size - 69005 Lyon

L'accès au sport pour chaque enfant : offrir aux lyonnais et aux lyonnaises une manifestation sportive en septembre 2022 avec 3 courses solidaires dans le parc de la mairie du 5^{ème} arrondissement. Sensibiliser les lyonnais et les lyonnaises à la coopération internationale grâce au sport en France et au Maroc.

ALLIANCE ACTIONS AFRIQUE - 2 quai Jean Moulin - 69001 Lyon

Regards croisés France-Bénin 2022 : l'objectif de ces rencontres est de poursuivre les actions de développement de partenariats entre des entreprises qui souhaitent investir en Afrique et des jeunes qui souhaitent développer une activité économique dans leur pays. Cette édition se tiendra en novembre 2022 à Lyon et prendra la forme d'une table ronde sur la thématique « Numérique et lien social ».

ENTREPRENEURS DU MONDE - 4 allée du Textile - 69120 Vaulx-en-Velin

Lutter contre la précarité menstruelle : accompagnement de *Assilassimé Solidarité*, institution de microfinance sociale togolaise créée et incubée par Entrepreneurs du Monde dans la mise en place d'une campagne de sensibilisation auprès de ses bénéficiaires pour combattre les mythes et les tabous autour de l'hygiène menstruelle.

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER - 95 boulevard Pinel - 69678 Bron

Échanges de pratiques entre soignants français et arméniens. Organisation d'un congrès bilingue "augmenté" à Erevan sur le thème du psychotrauma suite à la guerre des 44 jours.

YOON FRANCE – 18 rue Roger Salengro - 69009 Lyon

Accueil et intégration professionnelle des personnes étrangères : développer, accompagner et favoriser l'engagement citoyen au service de l'intégration professionnelle des personnes étrangères et d'origine étrangère à Lyon en renforçant la fidélisation, les compétences et les capacités d'action de la communauté bénévole de l'association.

Pour information, il est rappelé dans le tableau suivant, le montant des subventions obtenues en 2021 et 2022 phase 1 par les porteurs de projets bénéficiaires de l'appel à projets internationaux 2022 phase 2 :

Thématiques	Tiers subventionnés	AAPI 2021 phase 1	AAPI 2021 phase 2	AAPI 2022 phase 1
I	COMPAGNIE HALLET EGHAYAN	4 000 €	-	-
I	KARAKIB	-	5 000 €	-
I	CHAMBRE DU COMMERCE FRANCE ISRAEL AUVERGNE RHONE ALPES	-	4 000 €	-
I	REGARD SUD	2 000 €	-	-
I	YERKIR EUROPE	-	-	-
I	JEUNES AMBASSADEURS	-	4 000 €	-
I	L'ASSOCIATION DU SUN TRIP	-	10 000 €	-

Thématiques	Tiers subventionnés	AAPI 2021 phase 1	AAPI 2021 phase 2	AAPI 2022 phase 1
I	NOUVEL INSTITUT FRANCO-CHINOIS	5 000 €	-	-
I	SUPERPOSITION	-	-	-
I	GOETHE INSTITUT	-	8 000 €	-
I	PLATEFORME DE LA JEUNE CRÉATION FRANCO ALLEMANDE	4 000 €	3 000 €	3 000 €
I	SENS INTERDITS	4 500 €	-	-
I	TROI3	4 000 €	-	-
I	AFRICA 50	10 000 €	-	-
I	FASO MONDE	-	3 000 €	-
I	AVF LYON RHONE	-	2 000 €	-
I	LYON INTERNATIONAL	-	2 000 €	-
F	LES ARTPENTEURS	3 000 €	-	-
F	THEATRE DE LA CHRYSALIDE	-	-	-
EC	MAISON DE L'EDUCATION	-	-	-
EC	CENTRE SOCIAL DUCHERE PLATEAU	-	-	-
EC	ESN COSMO LYON	-	9 000 €	4 500 €
EC	SERVICE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT (SCD)	-	8 000 €	-
EC	LES RENCONTRE HETEROCLITES	-	-	-
EC	REPORTERS SOLIDAIRES	-	-	-
EC	BUBBLE ART	-	3 000 €	-
SI	SEPR	-	-	3 000 €
SI	PRISON INSIDER	3 000 €	-	-
SI	HOSPICES CIVILS DE LYON	-	-	-
SI	ALYT	-	-	-
SI	ALWANE	-	4 000 €	-
SI	SOLIDARITE AFRIQUE	5 000 €	-	-
SI	SOLIDARITE MARATHON DES SABLES	-	5 000 €	-
SI	ALLIANCE ACTIONS AFRIQUE	-	-	-
SI	ENTREPRENEURS DU MONDE	-	-	-
SI	CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER	-	-	-
SI	YOON FRANCE	4 000 €	4 000 €	-

Le versement des subventions interviendra en une seule fois à la suite de l'entrée en vigueur de la présente délibération. Chaque structure devra en outre fournir à la Ville de Lyon, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation. Pour les structures faisant l'objet d'une convention, ce sont les modalités de versement définies dans cette dernière qui s'appliquent.

IV- Lancement de l'appel à projets internationaux 2023

Il est proposé de reconduire, pour l'année 2023, l'organisation d'un AAPI, selon une procédure commune avec la Métropole de Lyon et sur la base de nouveaux objectifs.

Ce nouvel appel à projets commun est conçu pour répondre aux objectifs généraux suivants :

- Stimuler l'engagement de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse, en réponse aux défis du XXI^{ème} siècle ;
- Faire émerger des dynamiques d'actions innovantes et concertées dans le cadre des compétences et des intérêts de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon ;
- Structurer l'accompagnement des porteurs de projets internationaux du territoire ;
- Favoriser les projets multi-acteurs et partenariaux ;
- Optimiser l'impact auprès des habitants dans une logique d'échanges entre ici et là-bas.

Trois thématiques ont été retenues permettant de décliner ces objectifs globaux de la manière suivante :

1 - Des projets favorisant les dynamiques d'interculturalité qui devront s'inscrire dans un ou plusieurs objectifs spécifiques suivants :

- La contribution du projet à la coopération internationale et transnationale ;
- La promotion de la diversité des cultures présentes sur notre territoire et nos territoires partenaires ;
- La promotion de la francophonie et de la langue française, dans toute sa diversité, grâce à l'implication d'une multiplicité d'acteurs géographiques et thématiques (culturels, entrepreneuriaux, associatifs...) ;
- La valorisation de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon sur la scène européenne et internationale et notamment en lien avec leurs emblèmes (gastronomie, lumière, soie, cinéma).

2 - Des projets favorisant l'éducation à la citoyenneté européenne et mondiale qui devront s'inscrire dans un ou plusieurs objectifs spécifiques suivants :

- La participation citoyenne, notamment de la jeunesse, aux défis du XXI^e siècle ;
- La construction de sociétés plus pacifiques, tolérantes et inclusives ;
- La valorisation de l'Europe et de ses institutions (Union Européenne, Conseil de l'Europe, etc.) ainsi que des programmes européens facilitant la mobilité des personnes, et notamment des jeunes ;
- L'organisation d'évènements favorisant la sensibilisation du grand public sur les enjeux européens et internationaux.

3 - Des projets de solidarité internationale qui devront s'inscrire dans un ou plusieurs objectifs spécifiques suivants :

- La transition écologique et la résilience des territoires aux dérèglements climatiques ;
- Le respect des droits et libertés fondamentales ainsi que des diversités culturelles ;
- La protection des personnes les plus vulnérables, le respect de leurs droits et la prise en compte de leurs besoins spécifiques ;
- L'hospitalité, l'accueil sur le territoire et le bien-vivre ensemble ici et là-bas ;
- L'implication d'acteurs de la société civile des territoires partenaires ;
- Les démarches partenariales avec les secteurs de l'économie sociale et solidaire, de la microfinance et de l'entrepreneuriat ;
- L'appui à la gouvernance locale.

Les projets seront analysés au regard des critères non cumulatifs suivants :

- la pertinence du diagnostic des besoins identifiés ;
- la fiabilité des données et la viabilité de la réponse apportée qui devra s'appuyer sur les acteurs locaux des territoires concernés ;
- l'implication d'acteurs et d'habitants de notre territoire et des territoires partenaires ;
- l'approche multi-acteurs et collective du projet ;
- la réciprocité des échanges ici et là-bas ;
- le nombre de bénéficiaires et le type de public concerné ici et là-bas ;
- l'égalité femmes-hommes, l'équité sociale, l'implication de la jeunesse et le dialogue intergénérationnel.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations, Groupements d'Intérêt Public (GIP), établissements publics, Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP) et Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) domiciliés ou ayant leur siège social sur le territoire de la Ville de Lyon ou de la Métropole de Lyon ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général et l'intérêt local de la Ville de Lyon ;
- sont exclus les projets individuels, études de faisabilité, stages, séjours touristiques, demandes de bourses, les projets concernant exclusivement des dons ou de l'acheminement de denrées comme du matériel, des fournitures scolaires, des médicaments ;
- sont exclus les projets à visée culturelle, syndicale ou politique ;
- une attention particulière sera apportée aux projets en cohérence avec les territoires de coopération ou stratégiques pour la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon.

V- Modalités de mise en œuvre

Les modalités d'organisation sont les suivantes :

- Les demandes de subvention pour les projets seront à déposer auprès du service commun des relations internationales de la Ville de Lyon et de la Métropole, par courrier ou par mail ;
- Pour la Ville de Lyon, ils seront instruits par ce service selon les objectifs poursuivis par la collectivité sur son champ de compétences et selon les calendriers prévisionnels suivants :

Phase 1 :

- lancement de l'appel à projets le 3 octobre 2022 ;
- date de clôture de dépôt des dossiers le 3 novembre 2022 ;
- présentation de la délibération relative aux subventions des projets financés lors du Conseil Municipal du premier semestre 2023.

Phase 2 :

- lancement de l'appel à projets le 3 avril 2023 ;
- date de clôture de dépôt des dossiers le 3 mai 2023 ;

- présentation de la délibération relative aux subventions des projets financés lors d'un Conseil municipal du second semestre 2023.

Chaque projet retenu pourra être subventionné par la Ville de Lyon ou conjointement par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon.

Dans les deux cas, le montant total des subventions accordées sera plafonné à :

- 50 % des dépenses éligibles du budget global prévisionnel du projet pour les projets supérieurs à 2000 €;
- 80 % des dépenses éligibles du budget global prévisionnel du projet pour les projets égaux ou inférieurs à 2000 €

Les dossiers sont instruits par le service commun des relations internationales Ville de Lyon / Métropole de Lyon, dans le respect des objectifs fixés par chaque collectivité sur son champ de compétences.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe du lancement d'un appel à projets internationaux pour l'année 2023 et les critères de sélection des projets tels que présentés dans la présente délibération, dans le cadre du budget qui sera autorisé sur cette thématique.

Par ailleurs, en dehors de la procédure de l'AAPI destinée à financer la réalisation de projets spécifiques, des structures associatives pourront bénéficier, à leur demande, de subventions octroyées par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon visant à soutenir la réalisation de programmes d'actions annuels ou pluriannuels au bénéfice de dynamiques européennes ou internationales structurantes pour le territoire.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1611-4 et 2121-29 ;

Vu lesdites conventions entre Compagnie Hallet Egayan, le Centre social Duchère plateau, Sens interdits, et Troi3 et la Ville de Lyon ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

DELIBERE

- 1- Les subventions suivantes, pour un montant total de 152 500 € sont allouées aux associations ci-dessous, au titre de la 2^{ème} phase de l'appel à projets internationaux de l'année 2022 :

Internationalité du territoire	à hauteur de :
Compagnie Hallet Egayan	4 000 €
Karakib	3 000 €

Chambre du Commerce France Israël Auvergne Rhône Alpes	4 000 €
Regard Sud	2 000 €
Yerkir Europe	3 000 €
Jeunes ambassadeurs	2 000 €
L'association du Sun Trip	3 000 €
Nouvel Institut Franco-Chinois	16 000 €
Superposition	3 000 €
Goethe Institut	8 000 €
Plateforme de la jeune création franco-allemande	2 000 €
Sens interdits	2 000 €
Troi3	2 000 €
Africa 50	10 000 €
Faso Monde	3 000 €
AVF Lyon Rhône	2 000 €
Lyon International	2 000 €
Promotion de la francophonie	à hauteur de :
Les Artpenteurs	3 000 €
Théâtre de la Chrysalide	3 000 €
Éducation à la citoyenneté européenne et internationale	à hauteur de :
Maison de l'éducation	3 000 €
Centre social Duchère Plateau	3 000 €
ESN Cosmo Lyon	6 000 €
Service de la Coopération au Développement (SCD)	10 000 €
Les rencontres Hétéroclites	2 000 €
Reporters Solidaires	2 000 €
Bubble Art	3 000 €
Solidarité internationale	à hauteur de :
SEPR	4 000 €
Prison insider	3 000 €
Hospices civils de Lyon	6 000 €
Alyt	2 000 €
Alwane	3 000 €
Solidarité Afrique	8 000 €
Solidarité Marathon des Sables	3 000 €
Alliance Actions Afrique	3 000 €
Entrepreneurs du monde	5 000 €
Centre hospitalier le Vinatier	5 500 €
Yoon France	4 000 €

2- Les conventions susvisées, établies entre les porteurs de projets suivants et la Ville de Lyon sont approuvées : Compagnie Hallet Egayan, le centre social Duchère plateau, Sens interdits, et Troi3.

3- M. le Maire est autorisé à signé ledit document.

- 4- Les principes généraux d'organisation de l'appel à projets internationaux 2023, les critères d'attribution et les calendriers sont approuvés, tels que décrits dans le rapport pour les trois thématiques suivantes proposées :
- l'interculturalité ;
 - l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
 - la solidarité internationale.
- 5- La dépense en résultant sera prélevée sur l'opération ACTEURS du programme LOCAUXRI du service 11350 (ligne de crédit 56164 - nature 65748 - fonction 048 - chapitre 65) de l'exercice en cours.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET